

SOMMAIRE

Documentation et
information ——— 1

Economie et politique
du développement — 1

Sociologie rurale et
sécurité sociale ——— 2

Conservation de la
nature et ressources
foncières ————— 2

Sources d'énergie
renouvelable- 10

Ressources en eau
et leur gestion ——— 11

Hydrogéologie,
hydrologie et
géologie ————— 12

Pêche et
aquaculture ———— 15

Production de la
Pêche ————— 15

Navigation ———— 16

C30 - Documentation et information

14326 - **Rapport de formation sur les thèmes : Technique de Plaidoyer et de Mobilisation Sociale et Planification Locale** : 2007 - 50 p., tabl., fig. - **ISADE ; OMVS**

Résumé : Ce séminaire de formation, destiné aux Comités locaux de coordination (CLC) du bassin du fleuve Sénégal a été organisé par l'OMVS avec l'appui du Fonds Mondial pour l'Environnement à travers le PNUD et la Banque Mondiale. Il avait pour thèmes, les Techniques de plaidoyer et de mobilisation sociale et la Planification locale.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14326>

14330 - **Les expériences en matière de Système d'information sur l'environnement en Afrique Sub-saharienne : cas du Sénégal.** - 1997, 134 p., tabl., fig., cartes. - **SYLLA, Cheikhou Issa ; Wade, Ibrahima Almamy ; and alt**

Résumé : Le présent document sur les expériences en matière de système d'information sur l'environnement au Sénégal est le résultat d'une coopération entre la Banque Mondiale, l'Observatoire du Sahara et de Sahel et le GTZ dans le cadre du groupe de travail du Programme sur les système d'information sur l'environnement en Afrique au sud du Sahara. Il dresse un bilan des potentialités, des contraintes, des succès et des faiblesses des systèmes d'information mis en œuvre au Sénégal. A partir de cette expérience du Sénégal, le rapport tire les leçons qui pourraient permettre de mieux planifier ou programmer l'approche et les appuis nécessaires de la communauté internationale aux programmes nationaux de SIG.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14330>

E10 - Economie et politique du développement

14328 - **Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel.**—2000, 82 p., tabl., fig. **CILSS**

Résumé : Le document présente un cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel. Il précise des principes d'action qui pourraient guider l'évolution des comportements et des méthodologies. Il s'attarde en particulier sur les opportunités offertes par les réformes institutionnelles et la décentralisation et sur les domaines où la coopération et l'intégration régionale sont indissociables des stratégies nationales et intra nationales. Il débouche par conséquent sur les objectifs d'une stratégie de sécurité alimentaire structurelle et d'une stratégie de prévention et de gestion des crises alimentaires conjoncturelles et les décline en ligne d'intervention.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14328>

E50 - Sociologie rurale et sécurité sociale

14352 - Problématique de la gestion participative des ressources du bassin du fleuve Sénégal : cas du Comité local de coordination de Dagana. – 2003, 114 p., tabl., fig., bibl. - **Mbacké, Ndeye Dior.** - **Université Gaston Berger de Saint-Louis**

Résumé : Depuis la colonisation, le bassin du fleuve Sénégal fait l'objet de mise en valeur à travers de politiques de gestion des ressources en eau du fleuve Sénégal. Dans ce contexte, pour mener à bien ses missions, l'OMVS a commencé par réaliser un important programme d'infrastructures régionales qui a consisté, en un premier temps, à la construction de deux barrages à Diama et à Manantali. La réalisation de ces barrages a été accompagnée par l'aménagement d'ouvrages hydroagricoles. Les importantes mutations sociales de ce programme à l'échelle du bassin sur l'amélioration des conditions de vie des populations, sur la recomposition des rapports à la terre et aux travaux agricoles, ont fait que la vallée du fleuve Sénégal est devenue un cadre social dynamique pour les sciences sociales. Dans ce présent travail, sont analysés les rapports entre les nombreux partenaires au développement et les populations de la Vallée, à travers l'exemple de l'OMVS, qui est l'un des plus gros investisseurs dans la vallée. Il se fixe comme objectifs d'étudier l'organisation et le fonctionnement du Comité local de Coordination (CLC) mis en place à Dagana pour assurer l'implication de la population dans la gestion des ressources naturelles. Il s'articule autour de quatre grandes parties. La première porte sur le développement de la problématique de la participation du public dans la gestion des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal. La deuxième partie retrace l'historique de la problématique de la gestion participative des ressources du Bassin du Fleuve Sénégal, des premiers balbutiements durant la période coloniale, à la période post indépendance. La troisième partie présente le cadre de l'étude (l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) et l'environnement physique et socio-économique des Comités Locaux de Coordination. La quatrième partie porte sur les résultats des enquêtes et investigations.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14352>

P01 - Conservation de la nature et ressources foncières

14325 - Etudes sur l'élaboration des politiques environnementales au Sénégal : rapport de synthèse : 1998, 96 p., tabl., annexes. **CILSS**

Résumé : Ces études initiées par le Ministère de l'environnement et de la Protection de la Nature avec l'appui du Centre de Recherche pour le Développement International font la synthèse de plusieurs études (aspects juridiques et économiques de la politique environnementale au Sénégal).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14325>

14329 - Rapport final de synthèse (octobre 2010) : 2010, [p.m.], tabl., graph., bibl. **BURGEAP, SEMIS.** - Projet GEF - Cofinancement du Royaume des Pays Bas - TF No. 055192

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de gestion des ressources en eau et de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal (GEF/BFS), l'OMVS a chargé le Groupement BURGEAP-SEMIS d'une mission d'assistance technique pour l'exécution des activités cofinancées par le Royaume des Pays-Bas. Ce rapport final constitue la synthèse des activités de cette assistance technique qui a couvert la période du projet dont le principal objectif était d'établir un cadre environnemental stratégique participatif pour le développement écologiquement durable du bassin du fleuve Sénégal et de lancer dans l'ensemble du bassin un programme coopératif pour la gestion transfrontalière des ressources en eau et des terres et qui répond aux principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Les activités du projet ont porté sur un certain nombre d'activités regroupées au sein de cinq thématiques (GIRE et lutte contre les plantes aquatiques, lutte contre la dégradation des sols, Observatoire de l'environnement et recherche piézométrique, lutte contre les maladies hydriques et approvisionnement en eau potable, Appui à l'OMVS et aux Services nationaux. Globalement, au terme du projet, les résultats ont été atteints en ce qui concerne la mise en place de structures fonctionnelles

chargées de la GIRE sur le terrain, le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux, et la gestion du programme. Par contre, les thématiques Pérennisation de la lutte anti-érosive et l'entretien des axes hydrauliques ont connu moins de succès. La composante « Connaissance des systèmes hydrauliques » n'a pas considérablement évolué. La Modélisation du fleuve est restée au niveau des procédures d'appel d'offres à la fin de l'assistance technique. Ce document est complété par un rapport séparé de capitalisation du volet développement institutionnel.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14329>

14338 – Projet GEF fleuve Sénégal : Etude sur l'analyse des priorités et opportunités. 2001. [n.p.] – Dione, Ernest.

Résumé : Composante d'une série d'étude devant aboutir à la formulation de programme d'action pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le présent document est une synthèse de la documentation sur les différentes thématiques touchant le bassin du fleuve Sénégal mais aussi un point de vue d'acteurs, Experts et ONGs Il ambitionne d'identifier, d'analyser les problèmes environnementaux et d'appréhender leur future évolution (dégradation des sols, la prolifération des maladies d'origine hydrique, la dégradation des ressources naturelles, la modification des systèmes agraires, la baisse de la pluviométrie, le dysfonctionnement des écosystème, la transhumance et le surpâturage), de définir les mesures indicatives pour éliminer ou atténuer ces problèmes environnementaux (lutte contre la désertification, les maladie hydriques, la prolifération des végétaux aquatiques nuisibles, la pollution chimique, l'érosion et la salinisation des terres, etc.).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14338>

14343 - Plan d'Action de réinstallation (PAR) de la route Rosso-Diama : Rapport final. – 2012. - 73 p., tabl., fig., photos. - Bah Ould Sid'Ahmed

Résumé : Le présent plan d'action de réinstallation (PAR) réalisé dans le cadre de la préparation du Projet de construction de la route Diama-Rosso vise à prendre en compte la réinstallation des populations qui seront affectées par les travaux. Il détermine les impacts sociaux négatifs potentiels qui pourraient résulter du projet et fixe les principes et procédures de la réinstallation/indemnisation, les mesures organisationnelles et opérationnelles et les éléments sur lesquels devra se fonder le projet pour la préparation de sa phase des travaux, tout en accordant une attention particulière aux populations affectées par le projet (PAP). Ce plan d'action prend en compte les exigences de la législation mauritanienne en matière d'expropriation et d'indemnisation pour raison d'utilité publique et celles de la politique de recasement des populations de la Banque Mondiale. Le projet en question comprend la réalisation d'environ 94 Km de route bitumée entre Rosso et Diama et la construction d'une bretelle de 1.5 km à partir du PK91+662 reliant le village de Birette à ce tronçon. La route est entièrement localisée dans les deux Moughataas de Keur-Macene et de Rosso relevant territorialement de la Wilaya du Trarza.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14343>

14345 – Cadre de Politique et de Réinstallation des Populations (CPRP) : Phase 2 du programme (PGIRE, FEM et TF) : Rapport final. – 2013. – 97 p., tabl., photo. – Sène, Abdoulaye

Résumé : Le présent rapport est une mise à jour du Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) pour la deuxième phase du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples dans le Bassin du Fleuve Sénégal (PGIRE 2). L'élaboration du CPRP pour la deuxième phase du Programme a opté pour une démarche qui comprend : la collecte d'information et de documentation, les rencontres institutionnelles (autorités nationales, régionales, régionales, locales, services techniques et agences d'exécution), les visites de terrain et l'entretien avec les populations locales. L'objectif de l'actualisation du Cadre de Politique de

Réinstallation (CPR) consiste à prendre en compte les impacts des activités en cours et revoir les impacts environnementaux et sociaux de la mise en oeuvre des activités de la phase 2 du Programme PGIRE. Ce document est complété par un résumé exécutif en anglais et un dossier sur les consultations publiques menées dans les zones d'intervention du Projet dans les quatre (4) Etats de l'OMVS.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14345>

14347 – Etude d'actualisation du Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP) : phase 2 du programme (PGIRE, FEM et TF) : Rapport final. - 2013. – 78 p. - tabl., - **Faye, Mbaye Mbengue**

Résumé : La mise en oeuvre du PGIRE II, incluant les activités du FEM et du Trust Fund hollandais, notamment celles relatives à la petite irrigation et à l'appui à la production agricole, vont entraîner l'utilisation de produits phytosanitaires et la lutte anti-vectorielle. C'est ainsi, que l'OMVS a initié l'actualisation du Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP) qui va permettre de minimiser les effets potentiels négatifs sur la santé humaine et animale et d'appuyer les réponses nationales dans ce domaine. Les objectifs poursuivis par le PGPP sont entre autres : le renforcement des capacités des acteurs et des communautés dans la gestion des pestes et des pesticides; l'amélioration des systèmes d'utilisation et de gestion des pesticides pour protéger l'environnement et la santé des populations ; la sensibilisation des populations sur les risques liés aux pesticides; le contrôle, le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du plan de gestion des pestes et des pesticides. Il mettra l'accent sur les mesures préventives et curatives (renforcement de capacités institutionnelles et techniques; formation, campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation axés sur la communication pour le changement de comportement; mise en place d'infrastructures de stockage et d'élimination des emballages, matériels appropriés, équipements de protection, promotion de la lutte intégrée, contrôle et suivi des produits ; analyse des résidus par les laboratoires performants ; renforcement des capacités des laboratoires ; etc.) pouvant contribuer à l'amélioration du système actuel de gestion des pesticides. Conçu pour atténuer les effets potentiels négatifs sur la santé humaine, animale et sur l'environnement, le PGPP appuie les initiatives nationales en cours ou en perspective dans la zone d'intervention du PGIRE.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14347>

14348 - Etude d'actualisation de la de gestion des pestes et des pesticides. Résumé exécutif : Executive summary. – 2013 – 7 p.. - **Faye, Mbaye Mbengue**

Résumé : Ce Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP) actualisé par l'OMVS dans le cadre de la phase II du PGIRE va permettre d'appuyer les réponses nationales dans ce domaine. Les objectifs poursuivis par le PGPP sont : renforcer les capacités des acteurs et des communautés dans la gestion des pestes et des pesticides ; améliorer les systèmes d'utilisation et de gestion des pesticides pour protéger l'environnement et la santé des manipulateurs et des populations ; sensibiliser les populations sur les risques liés aux pesticides et impliquer les communautés dans la mise en oeuvre des activités ; assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du plan de gestion des pestes et des pesticides.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14348>

14349 - Etude d'impact environnemental et social (EIES) des investissements relatifs aux activités de la phase 2 du programme (PGIRE, FEM et TF) : Rapport final. – 2013. 327 p, tabl. – **Faye, Mbaye Mbengue**

Résumé : Le présent rapport de l'impact environnemental et social (EIES) du PGIRE II a été réalisé sur la base d'une approche participative et inclusive (la collecte d'information et de documentation, les rencontres institutionnelles, les visites de terrain et l'entretien avec les populations locales). Sur la base des résultats obtenus, le PGIRE II et ses activités additionnelles auront des impacts positifs potentiels sur le plan social, économique et environnemental. Les effets négatifs potentiels du programme se rap-

-portent aux risques de pollutions et de nuisances, aux risques de contamination des sols et des ressources en eau. Ces risques, du reste localisés, seront limités grâce à la mise en oeuvre des mesures envisagées dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) élaboré conformément aux exigences environnementales et sociales des quatre Etats de l'OMVS et de la Banque Mondiale. Le suivi environnemental et social sera focalisé sur la surveillance des travaux afin de s'assurer que les mesures d'atténuation et de bonification recommandées sont mises en oeuvre. Il portera également sur le suivi des impacts du programme sur les composantes environnementales et sociales les plus préoccupantes et sur la phase d'exploitation des aménagements hydro agricoles.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14349>

14350 – Actualisation du Cadre de Politique et de Réinstallation des Populations (CPRP) : résumé exécutif / executive summary. – 2013. – 10 p. – **Sène, Abdoulaye**

Résumé : Le présent document est un résumé de l'étude d'actualisation du Cadre de Politique de Réinstallation des Populations pour la deuxième phase du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples dans le Bassin du Fleuve Sénégal—PGIRE I. L'objectif de l'actualisation du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) consiste à prendre en compte les impacts des activités en cours et revoir les impacts environnementaux et sociaux de la mise en oeuvre des activités de la phase 2 du Programme. Ce document est complété par un résumé exécutif en anglais et un dossier sur les consultations publiques menées dans les zones d'intervention du Projet dans les quatre (4) Etats de l'OMVS.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14350>

14351 – Actualisation du Cadre de Politique et de Réinstallation des Populations (CPRP) : consultations publiques. – 2013. – 68 p. – **Sène, Abdoulaye**

Résumé : Le présent guide a été utilisé lors des rencontres publiques dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'actualisation du Cadre de Politique de Réinstallation des Populations pour la deuxième phase du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples dans le Bassin du Fleuve Sénégal. L'objectif de l'actualisation du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) consiste à prendre en compte les impacts des activités en cours et revoir les impacts environnementaux et sociaux de la mise en oeuvre des activités de la phase 2 du Programme. Ce document est complété par un résumé exécutif en anglais et un dossier sur les consultations publiques menées dans les zones d'intervention du Projet dans les quatre (4) Etats de l'OMVS.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14351>

14355 – Le processus de création d'une réserve de biosphère transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal en marche. 2005. – 2 p. – **UICN BRAO**

Résumé : Le Parc national des oiseaux du Djoudj au Sénégal et le Parc national de Diawling en Mauritanie tous situé dans le delta du fleuve Sénégal sont jumelés depuis l'année 2000. Ce jumelage a pour objectif une meilleure conservation de la biodiversité et un développement durable des zones périphériques par la gestion rationnelle des ressources naturelles ainsi que le renforcement des liens de coopération technique, scientifique et culturel. La création de la Réserve de biosphère transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal répond à la nécessité d'assurer une gestion harmonieuse de l'ensemble de l'écosystème abritant ces deux réserves, situées de part et d'autre de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14345>

14358 – Manuel d'exécution du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet hydro-électrique de Gouina. – 2015. – 87 p., tabl. - **Faye, Mbaye Mbengue**

Résumé : Dans le cadre de son programme énergétique, l'OMVS a retenu la réalisation de l'aménagement hydroélectrique ouvrage structurant de Gouina classé parmi les ouvrages de seconde génération. Cet aménagement qui exploitera les chutes de Gouina comprend un barrage en béton de 19 m de hauteur en déversement total avec un fetch de 39 m, une crête large de 4 m, une usine hydro-électrique, équipée de trois groupes Kaplan, deux canaux, (celui d'amener d'une longueur de 287 m et d'une largeur de 40 m et de celui de fuite d'une longueur de 432 m et de 90 m de largeur) et une ligne électrique de 225 KV longue de 58 km. La réalisation de cet aménagement aura un impact important sur son environnement immédiat mais aussi sur les populations de la zone qui se traduira entre autre par le déplacement et la réinstallation d'une frange de la population; le déclassement et le défrichement d'une partie de la forêt de Bagouko ; la perte de moyens de production pour les populations déplacées notamment les champs, les vergers; l'abandon des biens individuels et collectifs parmi lesquels les lieux culturels, les infrastructures sociales de base (écoles, habitats, CSCOM, les bâtiments de service public) et. Pour faire face aux impacts induits de l'aménagement, une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) a été menée qui a permis d'identifier les mesures environnementales et sociales à dérouler en vue d'atténuer l'effet des impacts sur les milieux social et environnemental. Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale, objet du présent manuel, porte sur la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales en vue d'atténuer l'effet des impacts sur les milieux social et environnemental dans l'espace dédié à la réalisation du projet de construction du barrage de Gouina.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14358>

14359 – Plan d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques. - 2006. 84 p. - tabl., bibl. - **Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature**

Résumé : Aujourd'hui, il est connu et accepté sur le plan scientifique et humain que les impacts négatifs des changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques, qui dégradent les conditions de vie des populations. Le changement climatique est difficilement vécu, surtout par les populations des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs de ce phénomène (l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la perte des plages, la désertification, la réduction des mangroves, la perte des terres arables et autres pâturages, la salinisation des eaux, etc...). Le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, s'est inscrit pour élaborer son Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) dont l'objectif est de faire une étude et une analyse participative et intégrée de la vulnérabilité des différentes régions du pays face aux impacts négatifs des changements climatiques sur des secteurs clés de l'économie que sont, entre autres, les ressources en eau, l'agriculture, la pêche et les zones côtières. Les options d'adaptations identifiées et hiérarchisées avec la participation des populations constituent des programmes favorables à l'accroissement des capacités réelles pour mieux faire face, au cours du temps, aux variabilités climatiques, encore difficilement prévisibles. En effet, ces programmes contribuent, non seulement, à la lutte contre la dégradation des ressources, mais également, au renforcement des capacités pour l'amélioration des sources de revenus.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14359>

14360 – Etude d'impacts des feux de brousse sur l'eau, les sols et la végétation dans la partie guinéenne du bassin du fleuve Sénégal : guide de sensibilisation pour une gestion
- 2013. – 13 p., photos – **Centre de Suivi Ecologique**

Résumé : Le feu de brousse est un incendie non maîtrisé causé par les feux pour brûler les herbes et les autres types de végétation recouvrant les terrains de culture dans le but du renouvellement des pâturages pour obtenir des fourrages pour les bœufs, la production de charbon de bois, les imprudences (feu de cigarettes, feu de camping des bergers ou les feux provoqués volontairement). En Afrique de l'Ouest, la principale cause des feux de brousse provient dans une grande majorité de la

négligence. Le principal acteur de ces feux de brousse est l'homme à travers ses différentes branches d'activités socioéconomiques (agriculteurs, automobilistes, chasseurs, éleveurs, enfants, exploitants forestiers, itinérants, récolteurs de miel, etc.). Le feu peut être provoqué pour diverses raisons (vengeance personnelle, désir de nuire (pyromane), satisfaction d'intérêts égoïstes...) ou dans le cadre d'activités socio-économiques. Afin de réussir un projet de sensibilisation pour une gestion rationnelle des feux de brousse, le présent guide passe en revue les considérations générales sur la protection des forêts contre les feux de brousse, et les techniques relatives aux mesures de préventions liées aux différents groupes socioéconomiques responsables des feux de brousse dans la partie guinéenne du bassin du fleuve Sénégal.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14360>

14364 - Proposition d'actions pour la mise en œuvre d'un schéma de gestion local de l'eau sur plusieurs zones du delta du fleuve Sénégal. – 2013. – 85 p., tabl., fig., bibl. - **Société du Canal de Provence**

Résumé : Suite à la réalisation de l'étude sur le SDAGE du bassin du fleuve Sénégal assorti des schémas sectoriels, l'opportunité de mise en place d'une politique de gestion locale concertée de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Sénégal, s'est imposée avec évidence avec un premier travail de mise en œuvre de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux proposé pour des zones spécifiques du delta dont les enjeux autour de la gestion de l'eau sont intimement liés à l'influence du barrage de Diama. L'étude de proposition d'actions pour la mise en œuvre d'un schéma de gestion locale de l'eau sur plusieurs zones du delta du fleuve Sénégal a pour objectif principal la proposition d'un plan d'actions découlant du SDAGE à une échelle locale. Parmi les axes prioritaires de conciliation des usages de l'eau que le SDAGE a mis en évidence, l'impact des usages de l'eau sur la santé environnementale constitue un des critères auquel les populations sont les plus sensibles et les plus exposées. Il s'agit de faire émerger des plans d'actions de nature à initier le principe de gestion locale concertée de l'eau sur des territoires cohérents sur le plan hydrologique et sur le plan socio-économique faisant intervenir une multitude d'acteur de l'eau sur le terrain.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14364>

14365 – Proposition d'actions pour la mise en oeuvre d'un schéma de gestion local de l'eau du fleuve Sénégal : Thématique: protection et gestion de la ressource sol sur les principales têtes de sources du Fleuve Sénégal – Bafing. – 2013. – 43 p. ; tabl., fig. - **Société du Canal de Provence**

Résumé : L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux (SDAGE) du Fleuve Sénégal réalisée entre 2009 et 2011 (rapports SCP-CSE-CACG), et la mise en exergue de la nécessité d'une gestion locale et concertée de l'eau engagent à décliner les principes et actions du SDAGE sous la forme de Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) par sous-bassin. A cet effet, un SAGE a été proposé sur le haut bassin versant et plus particulièrement pour les têtes de sources du Bafing considérées comme la source du fleuve Sénégal en Guinée. C'est une zone à fort enjeux environnementaux identifiés qui conditionnent directement la pérennité de la ressource en eau du fleuve. La présente étude a pour objectif principal de proposer un plan d'actions découlant du SDAGE à une échelle locale. Parmi les axes prioritaires de préservation de l'environnement et d'adaptation au changement climatique que le SDAGE met en évidence, on peut retenir la lutte contre la dégradation des têtes de sources due à la sollicitation des sols pour les cultures et l'élevage et à la déforestation, la lutte contre l'érosion afin d'assurer la pérennisation de la ressource en eau pour les besoins locaux mais aussi pour les besoins humains et éco systémiques de tout le bassin versant.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14365>

14366 – Mise en oeuvre d'actions concertées pour la sauvegarde des berges du fleuve Sénégal en aval du barrage hydro-électrique de Manantali. 2013. – 48 p., tabl., fig. - Société du Canal de Provence, Centre de Suivi Ecologique

Résumé : Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du fleuve Sénégal (SDAGE), réalisé en 2011 par l'OMVS, est une étude stratégique destinée à orienter les actions de développement du bassin versant du fleuve Sénégal. La préservation des écosystèmes constitue un des enjeux les plus importants au niveau du SDAGE. La problématique d'érosion des sols/dégradation des berges / désertification y présente des liens très étroits à la fois pour la protection de la ressource en eau et la préservation de l'aptitude des sols à la production. En effet, le haut bassin, objet de la présente étude, dispose d'avantages uniques en termes de qualité des écosystèmes. La préservation de cette richesse constitue un enjeu essentiel sûr, quand déjà, on observe que certaines activités menées sur le haut bassin sont en train d'impacter négativement sur la durabilité de la ressource. Cette étude, consacrée à l'élaboration du SAGE, outil de concertation entre les acteurs locaux de la gestion de la ressource en eau du haut bassin, permettra de définir une stratégie d'action visant à mettre en oeuvre des programmes d'actions opérationnels. Le présent SAGE s'intéresse à l'aval du barrage de Manantali et au cercle de Bafoulabé avec pour objectif principal l'élaboration d'une stratégie et un programme d'actions pertinent et localisé dans le cercle de Bafoulabé, permettant de limiter la dégradation des berges et la perte des sols (en proposant des actions curatives, préventives, agissant sur les pressions anthropiques et environnementales).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14366>

14371 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport de l'étude diagnostique des impacts socio-économiques et environnementaux. – version finale. - 2011, 194 p., tabl., fig., annexes, bibl. . - SNC Lavalin International

Projet : PGIRE (Projet de Gestion Intégrée des ressources en Eau du Fleuve Sénégal)

Résumé : Dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de la maîtrise des ressources en eau et de valorisation du potentiel énergétique du bassin du fleuve Sénégal, l'OMVS fixe au projet d'aménagement hydroélectrique à buts multiples de Gourbassi l'objectif de contribuer à la régularisation des débits du fleuve Sénégal pour soutenir l'agriculture irriguée et la navigation sur le fleuve et permettre une augmentation de la production d'énergie hydroélectrique. Le présent rapport sur l'étude diagnostique des impacts sociaux et environnementaux du projet constitue la synthèse des études menées par SNC Lavalin International pour caractériser le milieu d'implantation du projet et participer à la planification et à la détermination des caractéristiques principales de l'aménagement de Gourbassi. Les objectifs et l'envergure de cette étude sont d'apprécier et de décrire de façon préliminaire les impacts tant positifs que négatifs du projet sur l'environnement social et biophysique, de proposer des mesures d'atténuation et/ou de compensation des impacts négatifs du projet et d'élaborer un plan préliminaire de gestion environnementale et sociale ainsi qu'un plan sommaire de réinstallation des villages affectés.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14371>

14375 – Le Parc national du Diawling (Mauritanie) : infrastructure hydraulique pour la restauration d'une plaine d'inondation et la création d'un estuaire artificiel. - In : Sud Sciences et Technologies, No. 1, janvier 1998. – pp. 28 – 38, tabl., fig., photos, bibl. – Hamerlynck, Olivier ; Cazottes, François

Résumé : L'hydrologie du bas-delta du fleuve Sénégal a été modifiée par la mise en service du barrage de Diama et de ses digues annexes. Ceci a eu des impacts écologiques et sociaux considérables. L'article décrit les infrastructures hydrauliques construites et leur mode d'opération dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan directeur d'aménagement d'une aire protégée dans le bas-delta mauritanien. Les résultats préliminaires de cet essai de restauration d'un écosystème sont présentés.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14375>

14376 – Plan d'aménagement et de gestion du Parc national du Diawling : 2013 – 2017, synthèse et plan d'action. 2013. – 94 p., tabl., fig., photos, bibl. – **Parc National du Diawling**

Résumé : Le Parc National du Diawling (PND) est un site protégé exceptionnel par l'importante biodiversité qu'il abrite. Créé en janvier 1991, le PND est une mesure compensatoire à la construction et à la mise en eau sur le fleuve Sénégal du barrage de Diama préconisée par les études d'impact de ce barrage. Après plus de 20 ans d'expériences, le PND s'engage au travers de son nouveau Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) dans une perspective de développement durable sur l'ensemble du bas delta mauritanien où la gestion concertée du cycle de l'eau et la protection des ressources naturelles et des écosystèmes deviennent le moteur du développement des populations locales et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce document stratégique reflète le mode de gouvernance locale à poursuivre dans l'avenir. Il présente en premier temps le bilan du premier PAG et les acquis des 20 années d'existence. Il définit ensuite les nouvelles missions assignées au PND pour les années à venir afin d'assurer à long terme et à l'échelle du bas delta, la conservation, la restauration des écosystèmes et le développement harmonieux des populations locales. Enfin, le PAG définit le programme d'action du Parc National du Diawling, ses modalités d'interventions et de partenariat, son calendrier ainsi que le budget quinquennal prévisionnel nécessaire à sa réalisation.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14376>

14377 – Rapport annuel. - 2011. – 2012. – 35 p., tabl., fig. photos. **ENDA Energie Environnement et Développement**

Résumé : Au cours de l'année 2011, ENDA Energie Environnement et Développement a poursuivi sa mission d'appui aux processus porteurs de changement tant au plan social, économique et politique à travers la densification de son action autour deux points fondamentaux : l'accès aux services énergétiques durables et le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face au changement climatique et à la désertification en Afrique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14377>

14380 – Mission d'études pour la restauration, la protection et l'embellissement des berges du fleuve Sénégal dans les Cercles de Kayes et Bafoulabé. – 2010. – 90 p., tabl., fig. ; bibl. - **BETICO**

Résumé : L'écosystème des berges du fleuve Sénégal dans la région de Kayes au Mali constitue aujourd'hui un enjeu social, économique et écologique très important. En effet, la plupart des villages riverains sont installés à proximité des berges. Cette position leur offre une certaine facilité d'accès à l'eau du fleuve pour la satisfaction des besoins économiques et domestiques. Ces activités anthropiques et leurs impacts négatifs comme l'exploitation de carrières et de matériaux de construction, la pollution des eaux et des sols, combinées aux impacts néfastes des sécheresses récurrentes, de l'érosion et du phénomène du changement climatique (les crues abruptes, les vents violents, les averses et les écarts de températures, etc.), ont entraîné une dégradation continue des berges du fleuve et des terres dans son bassin versant, menaçant ainsi le capital productif aussi bien en amont qu'en aval du fleuve. L'objectif global de cette étude est, d'une part, de réaliser des études techniques détaillées indispensables à une caractérisation plus précise des dégradations des berges, à la formulation et à la mise en oeuvre de mesures appropriées de protection, de restauration et d'embellissement des berges du fleuve et, d'autre part, d'assurer le contrôle des travaux d'infrastructures de protection et d'encadrement des communautés bénéficiaires dans la mise en oeuvre des actions. Les résultats attendus sont entre autre, l'identification des travaux de restauration, de protection et d'embellissement des berges du Fleuve Sénégal dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé et la proposition de variantes d'aménagement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14388>

14381 - Etude d'un cadre approprié de gestion des ressources naturelles dans le cercle de Bafoulabé, région de Kayes, République du Mali. – 2009. – 172 p., tabl. - BEHYGEC - Mali Sarl

Résumé : Face au processus de dégradation continu des terres et des ressources forestières du bassin du fleuve Sénégal et de ses effets négatifs sur le développement agricole, l'OMVS a retenu dans le cadre du PGIRE, de promouvoir l'agroforesterie dans le développement des terroirs villageois comme méthode durable de production et de mettre en place un cadre approprié de gestion durable des ressources naturelles. C'est dans ce cadre que la présente étude est envisagée pour définir un programme d'agroforesterie et un cadre de gestion des ressources naturelles afin de lever les contraintes et de tirer profit des avantages de l'agroforesterie. Le Projet vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par un accroissement et une diversification de la production agricole en s'appuyant sur des techniques de conservation des eaux et des sols et des techniques de restauration de la diversité biologique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14381>

14382 – Au fil de la langue de Barbarie, Saint Louis, patrimoine mondial en danger. – 2015. 4 p., photo. - O'Relly, Marie-Anne

Résumé : En octobre 2013, pour protéger la ville de Saint Louis des inondations à la suite de très fortes pluies, une brèche artificielle a été ouverte à quelques kilomètres de la ville sur la Langue de barbarie. Au fil des années, cette ouverture s'est agrandie en prenant des proportions inattendues et surtout avec l'ouverture d'une seconde brèche à 800m de la première. Aujourd'hui, ces deux brèches se sont joint et continuent de s'élargir (de 4m au départ, elles dépassent les 5 km de large), avec de lourdes conséquences sur l'environnement (menace de disparition de la langue de barbarie, exposition de la ville de Saint Louis aux intempéries océaniques, érosion côtière, salinisation du fleuve, disparition des espèces de poissons, engloutissement des terres cultivables et des sites d'habitation). Compte tenu de l'ampleur de la situation et les menaces envisageables (scénarios de catastrophe), plusieurs initiatives sont en cours d'étude pour proposer des solutions urgentes et durables à la problématique de la disparition de la Langue de barbarie.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14382>

P06 – Sources d'énergie renouvelable

14331 - Projet d'implantation d'une unité pilote de production de boulets combustibles à partir de biomasse au Sénégal : synthèse des résultats. 2004, 14 p., fig., tabl. - Dubois, Fr., Coopération Régionale Wallonne

Résumé : Le présent document est la synthèse du Rapport final du projet BIOTERRE, installé à Ross-Béthio pour la production et la vulgarisation de la technologie de fabrication des boulets combustibles à base de balle de riz. Le bois de feu et le charbon constituent encore les combustibles les plus utilisés par les ménages dans la zone du projet. Cette technologie constitue une piste pour alléger la pression sur les massifs forestiers et mieux valoriser les résidus agricoles. En limitant la consommation des combustibles fossiles, elle contribue à une diminution des émissions polluantes à effet de serre.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14331>

14370 – L'énergie dans le bassin du fleuve Sénégal. – 2007. – 19 p. – OMVS

Résumé : Le fleuve Sénégal et ses affluents regorgent d'énormes potentialités hydroélectriques estimées à 4.000 GWh/an. L'ouvrage de Manantali est un barrage régulateur à buts multiples situé sur le Bafing avec une capacité de stockage de 11 milliards m³. Il permet de disposer d'un débit régulier de 300m³/s pour le développement de la culture irriguée, la navigation sur le fleuve et son réseau interconnecté de

transport de l'énergie hydroélectrique, long de 700km dessert les principaux centres urbains des états membres. Les barrages dits de seconde génération, (Félou, Gouina, Koukoutamba, Gourbassi, Boureya, Galougou, Ballassa, Badoumbé) ont été identifiés et leur réalisation envisagée dans le cadres du programme énergétique de l'OMVS. A cette liste d'aménagements hydroélectriques, s'ajoutent des potentialités énergétiques liées à l'électrification rurale et aux biocarburants.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14370>

14378 – Rapport d'évaluation regionale strategique final (ERS). – 2013. – 363 p., tabl., fig., bibl., cartes ; annexes. - **TRACEBEL Engineering ; Coyne et Bellier ; GID**

Résumé : Créée en 1972 autour des projets de barrages multiusages de Manantali, d'une part, et du barrage antisel de Diama, d'autre part, l'OMVS, au travers de ces deux ouvrages assurent des services dans le domaine de l'alimentation en eau potable, de l'irrigation en maîtrise de l'eau et en conditions de décrue, de navigation, de production hydroélectrique, de gestion environnementale et de développement des populations riveraines. A ces barrages, s'ajoutent actuellement les ouvrages de seconde génération (les barrages hydroélectriques de Félou et de Gouina. Dans la perspective de développement des infrastructures hydroélectriques, l'OMVS a inscrit au SDAGE, les ouvrages de troisième génération qui sont les ouvrages de Balassa, de Koukoutamba et de Boureya, sur le Bafing, (en Guinée) et celui de Gourbassi, sur la Falémé, avec le Sénégal en rive gauche et le Mali en rive droite. Afin de déterminer les priorités en termes de réalisation de ces quatre ouvrages et d'étudier les conditions socio environnementales de la réalisation des ces ouvrages, l'OMVS a prévu la réalisation d'une Evaluation régionale stratégique (ERS). La présente Evaluation environnementale stratégique vise à lui fournir une méthode et des critères pour sélectionner l'ouvrage à développer en priorité. L'étude passe par l'évaluation des besoins en énergie, l'analyse des ressources en eau, l'analyse des capacités des pays en matière de réhabilitation et développement de l'énergie et l'analyse des impacts individuels et cumulés de chacun des quatre projets.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14378>

P10 – Ressources en eau et leur gestion

14334 – L'eau un trésor à protéger : - 2010. – 100 p., ill. – **Gueye, Moumar**. ISBN : 978-2-35562-080-5

Résumé : Cette œuvre nous offre une véritable leçon d'éducation environnementale. A travers les thématiques abordées, l'eau est évoquée sous toutes ses formes, tous ses aspects et tous ses usages. L'auteur convie à une prise de conscience en faveur de l'eau, que l'humanité se doit de protéger.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14334>

14335 – Journée mondiale de l'eau 2015 : eau et développement durable. L'eau moteur de l'émergence. 2015. 43 p., fig., ill. - **Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**

Résumé : Ce document, édité à l'occasion de la célébration de la journée de l'eau, édition 2015, est un recueil de contribution des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Sénégal pour partager leurs expériences et les perspectives par rapport au thème de la journée. Ces différentes contributions sont relatives aux thématiques liées à la GIRE : l'eau et le climat, l'eau et les industries, l'eau et l'agriculture, l'eau et les écosystèmes, l'eau potable et son approvisionnement, etc.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14335>

14345 - Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau. Première partie : état des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion. Rapport final. – 2008, 142 p., tabl., fig. - **Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Eau**

Résumé : L'élaboration de ce rapport s'inscrit dans le cadre du processus de réforme du secteur de l'eau, entamée par le gouvernement malien depuis 2002, dont l'acte majeur demeure la loi portant code de l'eau (loi n°02-006). Ce Rapport final, constitué de deux volumes, représente un maillon déterminant autour d'un dispositif opérationnel capable de donner corps à la politique du gouvernement du Mali en matière de GIRE. Il cristallise l'intérêt des acteurs concernés. Dans ce premier volume, faisant état des lieux des ressources en eau, l'accent est mis sur l'analyse de la situation d'ensemble des ressources en eau au Mali, du cadre politique, réglementaire, législatif et institutionnel en vigueur. Le rapport souligne une grande disponibilité de la ressource en eau (eau de pluie, eau de surface, eau souterraine) et les défis à relever pour une gestion intégrée des ressources en eau.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14345>

14346 – Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau. Deuxième partie : Objectifs, résultats, actions et modalités de mise en œuvre. Rapport final. 2008, 169 p., tabl. - **Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Eau**

Résumé : L'élaboration de ce rapport s'inscrit dans le cadre du processus de réforme du secteur de l'eau, entamée par le gouvernement malien depuis 2002, dont l'acte majeur demeure la loi portant code de l'eau (loi n°02-006). Ce Rapport final, constitué de deux volumes, représente un maillon déterminant autour d'un dispositif opérationnel capable de donner corps à la politique du gouvernement du Mali en matière de GIRE. Il cristallise l'intérêt des acteurs concernés. La deuxième partie, Objectifs, résultats, actions et modalités de mise en œuvre, se caractérise par l'opérationnalisation du plan d'action. Elle détermine les axes stratégiques du Plan, les actions à mettre en œuvre ainsi que le budget, l'établissement de calendrier et de chronogramme pour chaque activité.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14346>

P41 - Hydrogéologie, Hydrologie et Géologie

14327 – Caractérisation hydrochimique et hydrodynamique de la nappe profonde maastrichtienne dans la zone du Ferlo. 2002, 72 p., tabl., graph., bibl., annexe. - **Seck, Mouhamat.** - Mémoire d'Ingénieur Géologue de Conception, Université Cheikh Anta Diop

Résumé : Ce mémoire de géologue apporte une contribution à une meilleure connaissance de la nappe souterraine du Ferlo, en pleine zone sylvo-pastorale par excellence du Sénégal. La première phase de l'étude est consacrée à une caractérisation chimique des eaux maastrichtiennes dans ce secteur. L'utilisation des rapports de forage et de la base de données du service hydrologique a permis de faire une zonation chimique des eaux dans ce secteur. En effet les 3/5 du secteur couvrant les parties centrale et orientale de la région de Louga emmagasinent des eaux de bonne qualité, bicarbonatées calcimagnésienne avec des teneurs en résidu sec inférieures à 1000mg/l. Par contre, la partie occidentale correspond à une bande salée, renfermant des eaux chlorurées dont les teneurs en résidu sec sont supérieures à 2000mg/L. La deuxième phase de l'étude concerne essentiellement la zone pilote. L'étude lithostratigraphique faite à partir de l'observation des cuttings, couplée aux graphiques offre un schéma du maastrichtien constitué d'une nappe captive subdivisée en trois niveaux composés du haut vers le bas des sables grossiers épais de 100m, contenant des eaux douces dont la teneur en TDS < 500mg/l. Ces dernières sont suivies de deux autres niveaux à sables moyens à fins avec une abondance de passées argileuses vers le bas contenant respectivement des eaux dont la minéralisation est de 1000mg/l et des eaux salées de 6500mg/l. Le niveau supérieur offre une transmissivité de l'ordre de 10⁻³ m²s⁻¹ alors que celui du niveau intermédiaire est de l'ordre de 10⁻⁵ m²s⁻¹. Toutefois, sur la base d'hypothèse, le

coefficient d'emmagasinement du niveau supérieur serait de l'ordre de 10-3. Par conséquent, pour une détermination précise de ce paramètre, la mise en place d'un forage de gros diamètre dans ce futur centre de captage est plus que jamais nécessaire. Au vu de tous ces résultats, le Maastrichtien offre dans le Ferlo d'importantes réserves d'eau de qualité. (Résumé d'auteur)

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14327>

14367 – Fiche technique du barrage de Gourbassi sur la Falémé. – 2000. – [n.p.] . – **Camara, Boubacar**

Résumé : Le futur aménagement hydroélectrique de Gourbassi sera édifié à 8,5 km en aval du village de Gourbassi situé sur la Falémé (affluent du Sénégal), à 240 Km en amont de sa confluence avec le fleuve Sénégal. L'ouvrage a pour but de contribuer pour 100 m³/s dans la régularisation des débits du fleuve Sénégal à Bakel pour permettre l'agriculture irriguée et la navigation et la production annuelle de 104 Gwh d'énergie garantie.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14367>

14368 – Le barrage de Galougo (Fiche technique). – 2000. – 7 p. – **Camara, Boubacar**

Résumé : L'aménagement hydroélectrique de Galougo, retenu parmi les sites prioritaires à aménager, sera édifié à 30 km en aval de Bafoulabé, où la confluence du Bafing et du Bakoye donne naissance au fleuve Sénégal. Le but de l'ouvrage, réservé pour la phase finale d'aménagement du bassin du fleuve Sénégal, est d'assurer une régularisation du débit à 440 m³/s ; de permettre d'atteindre un débit de 500 m³/s à Bakel et de produire annuellement 1520 GWh d'énergie électrique garantie.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14368>

14369 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport d'étude des variantes (en deux volumes). Vol. I - Rapport principal et volume II – Dossier de Planches. – 2012. – [p.m.], tabl., fig., Dessin de planches, bibl. . - **SNC Lavalin International**

Résumé : Dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de la maîtrise des ressources en eau et de valorisation du potentiel énergétique du bassin du fleuve Sénégal, l'OMVS fixe au projet d'aménagement hydroélectrique à buts multiples de Gourbassi l'objectif de contribuer à la régularisation des débits du fleuve Sénégal pour soutenir l'agriculture irriguée et la navigation sur le fleuve et permettre une augmentation de la production d'énergie hydroélectrique. L'étude des variantes, objet du présent rapport, a pour objectif principal de comparer différentes variantes envisageables pour l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi en tenant compte des considérations techniques, économiques et environnementales et d'arrêter les éléments saillants du projet à savoir, a.) l'évaluation de la constitution d'une retenue à Gourbassi pour la régularisation du fleuve ; b.) l'évaluation du productible énergétique de l'ouvrage, c.) l'évaluation des impacts environnementaux et des enjeux socioéconomiques et d.) la conception et le dimensionnement préliminaire des ouvrages principaux et des passages hydrauliques. Ce rapport se veut non seulement une synthèse des rapports produits dans le cadre de l'étude d'Avant projet sommaire (APS), mais aussi, un mémoire de comparaison des différentes variantes étudiées et un mémoire descriptif de la variante retenue, présentée en 10 chapitres. Le dossier de planches (Vol. II) fournit un plan de situation qui offre une représentation schématique du réseau hydrographique du fleuve Sénégal et des infrastructures principales dans le bassin.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14369>

14372 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport des reconnaissances complémentaires. – 2012.- 129 p., tabl., fig., bibl., Plan de situation - **SNC Lavalin International**

Projet : PGIRE (Projet de Gestion Intégrée des ressources en Eau du Fleuve Sénégal)

Résumé : Le projet de Gourbassi se situe sur la rivière Falémé à 250 km en amont de sa confluence avec le fleuve Sénégal, à la frontière avec le Mali en rive droite et le Sénégal en rive gauche. Le présent rapport des reconnaissances complémentaires constitue un recueil des résultats des reconnaissances complémentaires (topographie, géologie et géotechnique) menées par SNC Lavalin International pour caractériser les terrains de fondation et le type de barrage le plus approprié au site de Gourbassi préalablement à l'établissement de l'Avant Projet Sommaire de l'aménagement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14372>

14373 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport des études hydrotechniques. – 2011, 216 p. – tabl., fig., bibl., photos, Plan de situation et carte des bassins versants et du réseau hydrographique. - **SNC Lavalin International**

Projet : PGIRE (Projet de Gestion Intégrée des ressources en Eau du Fleuve Sénégal)

Résumé : Situé sur la rivière Falémé à 250 km en amont de sa confluence avec le fleuve Sénégal, à la frontière avec le Mali et le Sénégal, le projet d'aménagement hydroélectrique à buts multiples de Gourbassi a pour objectif de contribuer à la régularisation des débits du fleuve Sénégal pour permettre l'agriculture irriguée et la navigation sur le fleuve et à une augmentation de la production d'énergie hydroélectrique. Ce rapport sur les études hydrotechniques constitue un recueil des données hydrologiques mises à jour et des résultats des études hydrologiques et de régularisation menées par SNC Lavalin International pour servir de support à la planification et à la détermination des caractéristiques principales de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi. Ces études hydrotechniques visent entre autres (i.) l'établissement du cadre hydrologique de référence ; (ii.) l'évaluation des effets des apports solides sur le volume utile de la retenue projetée et éventuellement le dimensionnement des ouvrages de dévasement ; et (iii.) l'évaluation du potentiel de production d'énergie en fonction des objectifs et des contraintes de régularisation.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14373>

14374 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport de synthèse. – 2012, [p.m.]. – tabl., fig., bibl., Divers plans de situation. - **SNC Lavalin International**

Résumé : Dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de la maîtrise des ressources en eau et de valorisation du potentiel énergétique du bassin du fleuve Sénégal, l'OMVS fixe au projet d'aménagement hydroélectrique à buts multiples de Gourbassi l'objectif de contribuer à la régularisation des débits du fleuve Sénégal pour soutenir l'agriculture irriguée et la navigation sur le fleuve et permettre une augmentation de la production d'énergie hydroélectrique. A cet effet, SNC Lavalin International a été mandatée par l'OMVS pour réaliser l'étude de faisabilité et d'avant projet sommaire de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi. L'étude ainsi entreprise avait pour but de réévaluer la faisabilité de cet ouvrage en tenant compte de profondes mutations physiques, socioéconomiques et environnementales intervenues depuis les années 70, desquelles datent les premières études sur les aménagements du fleuve Sénégal. Elle constitue la synthèse de tous les rapports technico-économiques (hydrotechnique, impact socioéconomique et environnemental, reconnaissances complémentaires et étude des variantes de l'aménagement). Elle présente les grandes lignes et les principaux résultats de l'étude ainsi que les conclusions et recommandations, une brève description de la région et de l'aménagement proposé, une synthèse de l'estimation des coûts et le planning des travaux et les résultats de l'évaluation économique de l'option d'aménagement retenue.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14374>

14379 - Etude de faisabilité et d'Avant Projet Sommaire (APS) de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi : Rapport de lancement et d'orientation. – 2010, [p.m.]. – tabl., fig., cartes. - **SNC Lavalin International**

Résumé : Ce rapport d'orientation, entrant dans le cadre de la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi, est le premier d'une série d'études qui couvre tous les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux de l'aménagement projeté. Il fournit au terme de la visite de reconnaissance du site de Gourbassi et de l'examen des études existantes, une appréciation préliminaire de l'aménagement ainsi que les renseignements nécessaires à la confirmation et aux ajustements nécessaires du programme de travail et des coûts de l'étude.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14379>

M01 – Pêche et aquaculture – considérations générales

14354 - Rapport sur la formation et le renforcement des capacités des Acteurs de la pêche – Région de Matam. 2009. – 75 p., tabl., graph., photos. – **ASDEP**

Résumé : Au Sénégal, la Pêche continentale et l'aquaculture sont caractérisées par l'existence de potentialités très importantes grâce à l'existence d'un réseau hydrologique très développé (le fleuve Sénégal au Nord, au Centre le Sine Saloum, au Sud la Casamance) et à la présence d'une multitude de lacs, de marres et de bassins naturels etc. (le Lac de Guiers, le Ferlo, le Lac Recba), et des grandes marres de Bignona et du Diouloulou. Elles contribuent pour une part importante dans le tissu économique avec près de 45.000 tonnes de mise à terre. Elles emploient aussi environ 30 à 50.000 personnes. Ce secteur est cependant confronté à de nombreuses contraintes qui freinent son développement durable. L'objectif de l'Etat en matière de développement durable de la pêche continentale et de l'aquaculture est de faire jouer à ce sous-secteur le rôle d'une activité créatrice de revenus stables, de pourvoyeur de poissons et d'emplois stables. L'objectif général de la formation est le renforcement des capacités des acteurs en vue de la durabilité des activités de pêche continentale dans la région de Matam. Ainsi les objectifs spécifiques sont visés sont : la formation sur les pratiques de pêche responsable et formation sur les nouvelles techniques de pêche, de conservation, de transformation et de commercialisation ; la formation en pisciculture et la gestion des fermes aquacoles, des mares, des bassins de rétention artificiels ou naturels et la formation sur la législation des pêches et de l'aquaculture, la sensibilisation sur les tentatives d'harmonisations; anticipation et prévention des conflits.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14354>

M11 – Production de la pêche

14353 - Des femmes et des coquillages : expérience d'un projet de conservation dans le delta du Saloum. 2009. - 47 p., photos. - **Brenier, A., Henriques, A., Le Douquet, L.**

Résumé : « Des Femmes et des coquillages » est un projet innovant de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) mis en oeuvre dans les îles du Saloum (Fadiouth, Falia, Dionewar, Niodior) et à Joal Fadiouth. L'objectif de cette publication est de documenter et transférer les expériences et leçons apprises. Après un rappel des objectifs et résultats attendus, les principales réalisations et les principaux impacts du projet par objectif spécifique sont présentés et analysés. Les résultats et impacts spécifiques à chaque village sont examinés, suivis d'une réflexion sur les leçons apprises en termes de modalités de gestion et de mise en œuvre du projet.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14353>

N30 – Navigation

14361 - Etude d'impact environnemental et social des travaux de dragage et de déroctage des chenaux d'accès et des aires d'accostage des quais existants du fleuve Sénégal à Rosso en Mauritanie, Podor au Sénégal et Ambidedi au Mali. – 2014. – 179 p., tabl. - **SOGENAV**

Résumé : L'OMVS s'attèle présentement, à travers la Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation sur le fleuve Sénégal (SOGENAV), à la mise en oeuvre de la première phase du projet Système Intégré de Transport Multimodal (SITRAM) dont la navigation sur le fleuve Sénégal constitue l'épine dorsale. Ce projet comprend la réalisation d'infrastructures portuaires modernes (port fluvio-maritime à Saint Louis, port terminus à Ambidedi, Escales portuaires à Rosso-Mauritanie / Richard-Toll/Podor/Matam/Boghé/Kaédi/Matam/Bakel) et l'aménagement de la voie navigable de Saint Louis à Ambidédi (dragage / déroctage des seuils rocheux et sablonneux, construction d'ouvrages de correction, etc.). La présente étude inclut les sites d'implantation de trois escales portuaires (l'escale de Rosso en Mauritanie, l'escale de Podor au Sénégal et l'escale d'Ambidédi au Mali). Elle a pour objectifs d'étudier l'impact environnemental et social des travaux de dragage et de déroctage des chenaux d'accès et des aires d'accostage des ces infrastructures portuaires en question. Elle s'articule autour de trois principaux points : la présentation de l'état initial de la zone susceptible d'être affectée par les impacts du projet; l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de gestion et de suivi de l'environnement des pays concernés par le projet au Mali, en Mauritanie et au Sénégal); l'identification des impacts environnementaux et socioéconomiques du projet ; l'élaboration d'un plan de gestion environnemental et social pour atténuer les impacts négatifs et renforcer les effets positifs.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14361>

14362 - Travaux de dragage des chenaux d'accès et des aires d'accostage aux quais existants du fleuve Sénégal à Saint-Louis, Rosso-Mauritanie, Richard-Toll, Dagana, Podor, Matam et Ambidédi-Mali. – 2012. – 96 p., tabl., fig. - **Studi International, SACI**

Résumé : La réalisation du projet Système Intégré de Transport Multimodal (SITRAM) dont de l'ensemble des travaux et ouvrages prévus, permettra d'améliorer fondamentalement les conditions de navigabilité du fleuve Sénégal. La présente étude entre dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès et d'accostage aux sept escales existantes. Elle se focalise sur les travaux de dragage des chenaux d'accès et des aires d'accostage à ces différentes escales et sur la fourniture et l'installation des équipements d'amarrage, de défenses, d'accostage et d'autres équipements appropriés à une exploitation des ouvrages en toute sécurité. Le rapport passe en revue l'hydrologie du fleuve Sénégal, la segmentation de la navigabilité du fleuve et les données socioéconomiques du bassin du fleuve Sénégal. Outre l'analyse des paramètres et des propositions d'aménagement des ouvrages portuaires, le consultant a synthétisé les principaux articles concernant le traitement et le dépôt des matériaux de dragage conformément à la réglementation environnementale en vigueur dans les pays de l'OMVS.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14362>

14363 - Travaux de dragage des chenaux d'accès et des aires d'accostage aux quais existants du fleuve Sénégal à Saint-Louis, Rosso-Mauritanie, Richard-Toll, Dagana, Podor, Matam et Ambidédi-Mali. Etudes APD/DAO Rapport topographique et bathymétrique. – 2012. – 24 p., tabl., fig. - **Studi International, SACI**

Résumé : L'élaboration des études pour les travaux de dragage des différents sites nécessitent la réalisation des travaux topographiques et bathymétriques qui fait l'objet de ce rapport. A l'issue de cette campagne topographique et bathymétrique complémentaire, dont les points seront rattachés au réseau général de nivellement IGN et au réseau géodésique de l'OMVS, les plans cotés seront établis pour chaque escale. Ces plans représenteront les structures de quais, les points de canevas de base, le maillage des profils bathymétriques, les courbes de niveau et les isobathes, les détails du fond du lit du fleuve et les points caractéristiques du terrain.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14363>